

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS,

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

Ne qua suspicio gratiæ, ne qua simultatis.
(Cic.).

TROISIÈME PARTIE (1).

Le nouveau gouvernement fut accepté par les départements de la France sans enthousiasme, mais sans contradiction sérieuse. Beaucoup de bons esprits le considérèrent comme un expédient qui terminait une lutte malheureusement engagée, comme un *mariage de raison*, comme une transaction convenable entre la république, dont le nom seul alarmait tous les intérêts, et la légitimité, qui semblait avoir fait son temps. M. Thiers appela ce régime une *monarchie administrative*, et le mot fit fortune par l'insignifiance même de l'idée qu'il exprimait. La moralité privée de Louis-Philippe paraissait une garantie puissante en faveur de la probité de son gouvernement. Roi populaire, il saurait, par d'intelligentes concessions, réconcilier avec les formes monarchiques un peuple épris par-dessus tout du sentiment de l'égalité ; prince et né en quelque sorte sur les degrés du trône, l'illustration de son

(1) Voir les livraisons 161 et 162, pp. 362-416.